

DATE DE PUBLICATION : 2 MAI 2019

## **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Gilles VAYSSET le 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Sylvie FIGEL-MARTEL, chef du service de Gestion du centre administratif de Marne-la-Vallée (CAMLV), à l'effet de signer, dans le respect des textes en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités du CAMLV, à l'exception d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme FIGEL-MARTEL, délégation permanente est donnée à M. Pierre GUERIN, responsable des moyens généraux, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice de l'activité du service général, dans la limite de 15 000 € s'agissant d'engagements financiers, à l'exception des nominations aux postes de cadre.

Fait à Paris, le 2 mai 2019

Gilles VAYSSET